

Décision

Générale

colonial

Décision n° 231-226-1915 Mouvement.

n° 231-226-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 août 1915

Numéro JO
n° 226 du 31/08/1915

Date du numéro
31 août 1915

TEXTE INTÉGRAL

ont été acceptées, pour compter du 13 Août 1915, les démissions de leurs emplois offertes par l'askari de 1ère classe Ali Ersi el par les askaris de 2ème classe Kalife Ouarsama, Eusman Hassen, Achi Samatar et Eusman Ouais. Ont été nommés askaris de 2ème classe, pour compter du 16 Août 1915, en remplacement numérique des précédents, les indigènes Hassein Hussein, (Aberwald), Ali Ouarsama (Gadaboursi), Kain Ersi (Edagalé), Aden Ismael (Aberwald) Chire Omar (Dolbohanti).